

242 Traduction du titre par l'organisme de catalogage (R)

Premier indicateur

Vedette secondaire de titre

0 Pas de vedette secondaire

1 Vedette secondaire

Second indicateur

Caractères à ignorer dans le classement

0-9 Nombre de caractères à ignorer dans le classement

Codes de sous-zones

‡a Titre (NR)

‡b Reste du titre (NR)

‡c Mention de responsabilité, etc. (NR)

‡h Indication générale du genre de document (NR)

‡n Numéro de la partie/section du document (R)

‡p Nom de la partie/section du document (R)

‡y Code de langue du titre traduit (NR)

‡6 Liaison (NR)

‡8 Numéro de liaison de zone et de séquence (R)

DÉFINITION ET PORTÉE DE LA ZONE

Cette zone contient un titre consistant en la traduction du titre propre. Cette traduction est effectuée par l'organisme de catalogage. On ne se sert de cette zone que si le titre traduit n'apparaît pas sur le document en main comme titre parallèle, lequel est entré dans la zone 245 (Mention du titre).

LIGNES DIRECTRICES POUR L'APPLICATION DES DÉSIGNATEURS DE CONTENU

■ INDICATEURS

▪ Premier indicateur - Vedette secondaire de titre

La valeur dans la position du premier indicateur précise s'il faut générer une vedette secondaire de titre.

0 - Pas de vedette secondaire

La valeur «0» indique qu'aucune vedette secondaire de titre n'est générée.

1 - Vedette secondaire

La valeur «1» indique qu'il faut générer une vedette secondaire de titre.

242

▪ Second indicateur - Caractères à ignorer dans le classement

La valeur dans la position du second indicateur contient le nombre de positions de caractère associées à un article défini ou indéfini (p. ex., Le, Un), placé au début du titre, si l'on doit ignorer ces caractères dans les opérations de tri et de classement.

0 - Pas de caractères à ignorer dans le classement

La valeur «0» indique qu'on n'ignore aucune position de caractère associée à un article initial.

242 10#aWorld of art.‡yeng
242 00#aWoman.‡yeng

On ne compte pas comme caractères à ignorer dans le classement les signes diacritiques et autres caractères spéciaux se retrouvant au début de la zone d'un titre qui ne commence pas par un article initial.

1-9 - Nombre de caractères à ignorer dans le classement

Une valeur autre que zéro indique que le titre commence par un article défini ou indéfini qu'on doit ignorer dans les opérations de tri et de classement. [Tout signe diacritique, espacement ou signe de ponctuation associé à l'article et tout espacement ou signe de ponctuation précédant le premier caractère de classement est inclus au nombre des caractères à ignorer dans le classement.](#) Cependant, tout signe diacritique associé au premier caractère de classement n'est pas inclus dans le nombre de caractères à ignorer dans le classement.

242 04#aThe Arab East.‡yeng

■ CODES DE SOUS-ZONES

On retrouve la description des sous-zones ‡a, ‡b, ‡c, ‡h, ‡n et ‡p dans la zone 245 (Mention du titre).

‡y - Code de langue du titre traduit

La sous-zone ‡y contient un code MARC à trois caractères désignant la langue du titre traduit. La source du code MARC est le document intitulé *Codes de langues MARC*, mis à jour par la Bibliothèque du Congrès.

242 00#aLand surveying and agriculture equipment.‡yeng
245 00#aGeodezja i urzadzenia roline.

242 00#aAnnals of chemistry.‡nSeries C,‡pOrganic chemistry and biochemistry.‡yeng
245 00#aAnales de química.‡nSerie C,‡pQuímica orgánica y bioquímica :‡bpublicación de la Real Sociedad Espanola de Química.

242 14#aThe Mirror.‡yeng
245 04#aDer Spiegel.

‡6 - Liaison

‡8 - Numéro de liaison de zone et de séquence

Voir la description de ces sous-zones dans l'Annexe A.

CONVENTIONS D'ENTRÉE DES DONNÉES

Ponctuation

On entre un point final à la fin de la dernière sous-zone précédant la sous-zone ‡y dans la zone 242. Voir aussi l'information sur la ponctuation dans la description des sous-zones de la section *X30 Titres uniformes-Renseignements généraux*.

Constante d'affichage

Titre traduit:

L'expression *Titre traduit:* qui précède normalement la traduction du titre n'apparaît pas dans la notice MARC. Le système peut la générer comme constante d'affichage associée à l'étiquette de la zone.

HISTORIQUE DES DÉSIGNATEURS DE CONTENU

‡d *Désignation de la section (LV DM CG MES DV PS) [PÉRIMÉ EN 1979]*

‡e *Désignation de la partie/section (LV DM CG MES DV PS) [PÉRIMÉ EN 1979]*

Avant que les sous-zones ‡n et ‡p pour les numéros et noms de parties/sections ne soient redéfinies dans d'autres zones en 1979, ces données faisaient partie des sous-zones ‡d et ‡e de la zone 242. Les sous-zones ‡d et ‡e sont devenues périmées en 1979.